

Gouvernance et territoires

enjeux et dynamiques



Resources, territoires et habitats
Énergie et climat
Prévention des risques
Développement durable
Immobilier, transports et Mer

**Présent
pour
l'avenir**

Ministère de l'Écologie, de l'Énergie,
du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

www.developpement-durable.gouv.fr

Étymologie du mot « gouvernance »

Ce terme a une origine grecque (kubernân). Il est passé en latin (gubernare). Il était employé en ancien français (art ou manière de gouverner) comme synonyme de gouvernement. Il est passé dans la langue anglaise au XIV^{ème} siècle (governance).

Il était utilisé pour désigner le partage du pouvoir entre les différents corps constitutifs de la société médiévale anglaise.

Il est revenu dans la langue française à partir des années 1990 par le biais du mot anglais « governance » et devient le symbole d'une nouvelle modernité.



Gouvernance et environnement

- Depuis plusieurs décennies l'environnement est le laboratoire des nouvelles formes de gouvernance
- Plus récemment elle a été inscrite dans la loi :

Article 49 LOI n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement

« Construire une nouvelle économie conciliant protection de l'environnement, progrès social et croissance économique exige de nouvelles formes de gouvernance, favorisant la mobilisation de la société par la médiation et la concertation »

Gouvernance et développement durable

Le développement durable : Une notion à partager

Pour un changement de comportement personnel et collectif

Qui nécessite une prise de responsabilité de chacun et de tous

Dans un système local et global complexe

Pour construire collectivement l'action publique

http://ceraps.univ-lille2.fr/fileadmin/user_upload/enseignants/Goxe/Articles_et_chapitres/Goxe2007_-_gouvernance_-_Droit_et_Societe.pdf

Questions sous jacentes

- **Quel degré de participation de chacun aux décisions qui le concerne?**
 - **Quelle représentation et quelle légitimité?**
 - **Quel lien entre les experts et le grand public?**
 - **Jusqu'où aller dans le partage du pouvoir?**
- *gérer la confiance et l'acceptabilité*
- *gérer la pluralité et la mobilisation*
- *gérer l'incertitude et la complexité*
- *gérer les rapports de force*

Référence: J.Theys, La gouvernance entre innovation et impuissance

<http://developpementdurable.revues.org/index1523.html>

Quatre niveaux de participation

Informé : principe de transparence, diagnostic, projets, éléments de controverse...

Consulté : recueil d'avis (enquêtes publiques, référendum, sondages...), aucune « obligation » de la part du maître d'ouvrage

Concerté : mettre en débat des éléments de diagnostic, de projet, les résultats sont susceptibles d'infléchir la démarche

Coconstruire, coproduire, participer...: mettre en œuvre un processus de construction collective de la décision publique, du diagnostic à la mise en œuvre et l'évaluation.



Des règles à établir

- Pilotage: qui?
- Objectifs: pour quoi faire?
- Durée: combien de temps ?
- Objets: comment?
- Moyens: lesquels? financiers , humains, matériels..
- le « rendre compte »...

Outils: charte, manifeste, compte-rendus cosignés

Les conditions de la participation

Appui sur les dynamiques existantes :

- les « lieux leviers » (conseils de quartier, services publics, atelier de travail urbain...)
- les acteurs existants et mobilisables (associations : environnement, santé, insertion, logement...; entreprises; syndicats; groupes locaux..)
- les procédures, plans, programmes en cours (débat public, enquête publique, L 300-2, CUCS...)

Comment prendre en compte « les oubliés »?

Les moyens de la participation

- **Pour accompagner et sensibiliser**
internet, espaces de dialogue, apport d'expertise, réseau d'échanges de savoirs, visites....
- **Pour débattre , coproduire, agir, évaluer**
forum, ateliers, observatoire, appel à projets, bourses d'échanges, réseaux, conseils de développement....
- **Pour mettre en œuvre** (moyens humains et financiers)
animateur, chargé de mission, bureau d'études, budget,

« Le premier objectif de la gouvernance est
d'apprendre à vivre ensemble et à gérer
pacifiquement la maison commune ;
d'y assurer les conditions de la survie, de la
paix, de l'épanouissement et de l'équilibre entre
l'humanité et la biosphère »

Pierre Calame